

18 juin 2001

01.322

**Question Michel Barben****Noiraigue: peu de cas d'une volonté démocratique**

Noiraigue est une commune qui connaît de graves difficultés financières. Manifestement, les aides financières seules, que ce soit au travers d'aides aux investissements, du fonds d'aide aux communes ou par la péréquation financière, ne suffisent pas à assainir durablement la situation. D'autres mesures doivent être prises.

Après un référendum dont les résultats sont sans ambiguïté, 195 voix contre 25, une participation de 66%, il a fallu moins de quinze jours au Conseil d'Etat pour imposer la loi.

Afin de comprendre la hâte du Conseil d'Etat, nous posons les questions suivantes:

- pourquoi tant de hâte à sanctionner un vote démocratique;
- aucune rencontre ou dialogue ne semble avoir eu lieu après avoir pris connaissance des résultats. Quelle en est la raison;
- d'autres mesures ont-elles été prises pour améliorer la situation à plus long terme;
- qu'envisage le Conseil d'Etat pour aider la commune de Noiraigue à trouver une situation sereine?